LILLE

Le crime de la cour du Lion d'Or

Un garçon de café s'accuse être l'auteur de ce meurtre... mais c'était un furieux

Dimanche après-midi, un habitant de la rue de Gand, Fernand Brabandt, 37 ans, garçon de café, s'était présenté à la police dans un état de surexcitation assez prononcée.

« C'est moi qui ai tué Bocquet avec mon amie Marie Delmas, dite Henriette. »

M. Mathis, commissaire de police de permanence, fit prévenir le chef de la Sûreté; en attendant l'arrivée de M. Perny, il interrogeait l'homme qui déclara se nommer Fernand Brabandt, né à Lille en 1888, demeurant rue de Gand, où il vit avec son amie. Il affirma à nouveau qu'il était l'auteur du meurtre de Bocquet.

M. Mathis fit alors chercher l'amie de Brabandt. M. Perny, qui venait d'arriver, entendit alors Brabandt et fit contrôler son emploi du temps.

Le soir du crime, Brabandt est rentré chez lui à 7 heures du soir et n'est plus ressorti.

Remarquant l'état de surexcitation de Brabandt, M. Perny maintint le garçon de café à sa disposition.

Après une nuit passée au poste, et revenu sans doute à des idées plus nettes, Brabandt a avoué n'être pour rien dans l'affaire et ne plus se souvenir de s'être accusé d'être l'assassin.

Brabandt était en état d'ébriété quand il fut arrêté, et il s'accuse du crime par pure fanfaronnerie.

Aussi, après avoir été sérieusement admonesté pour n'être ainsi joué de la police, le pseudo-criminel a été relâché.

UNE EXPOSITION D'APPAREILS ET OBJETS MECANIQUES

Dimanche a été inaugurée, à la Vieille Bourse de Lille, l'exposition d'appareils et objets mécaniques produits par les ouvriers du Nord. Cette manifestation organisée par l'« Echo du Nord » a remporté le plus vif succès. Les exposants qui travaillaient depuis six mois avec une hâte fébrile pour arranger leurs petits travaux, ont pleinement réussi à présenter un ensemble vraiment intéressant en raison même de la diversité des objets exposés.

C'est ce qu'ont pu constater non seulement le jury mais aussi les personnalités formant le comité de patronage, MM. Alfred Descamps, président de la Chambre de commerce de Lille; Ginot, conseiller de préfecture; Jean Dubar et Emile Ferré, directeurs de l'« Echo du Nord », etc., ainsi que le public qui nombreux a tenu à manifester sa sympathie à tous les exposants.

Les portes de cette exposition seront ouvertes au public toutes les après-midis, de 13 h. 30 à 19 h.

DES BARAQUEMENTS EN FLAMMES A LILLE-DELIVRANCE. — Au cours de la nuit de dimanche à lundi, un incendie a éclaté dans des baraquements situés chemin d'Englos et occupés par M. Decobert, camionneur.

A 5 h. 15 le danger était circonscrit et les bâtiments de la ferme attenante heureusement préservés. Les dégâts sont évalués à environ 60.000 francs, partiellement assurés. M. Wallart, chef d'entretien des bâtiments de la cité, s'est particulièrement distingué par son activité et son dévouement.

UN MARI JOUE DU COUTEAU. — Dimanche après-midi, le sieur Charles Meurin, 44 ans, journalier, domicilié rue de Bapaume, 81, a été arrêté pour avoir, au cours d'une dispute, frappé sa femme née Marthe Blancard, 44 ans, d'un coup de couteau au-dessus du sein gauche.

La blessure n'est pas grave. Le docteur Mollier a estimé à trois semaines l'incapacité de travail de la victime.

Le trop brutal Charles Meurin a été déféré au Parquet, lundi matin.

FACULTE CATHOLIQUE. — Ecole des Hautes Etudes Commerciales du Nord. — L'examen d'admission à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales du Nord est fixé au jeudi 9 juillet, à 8 heures du matin. Il aura lieu dans une des salles de l'école, 1, rue François-Ruys.

Les candidats devront s'inscrire avant le 1er juillet et envoyer leurs pièces au directeur, M. le chanoine Peter.

Les enfants heureux avec la
VALTINE
sont toujours SAINS et VIGOUREUX
Ce merveilleux aliment des bébés, facilite la dentition et aide à la formation des os. Son agréable goût plaît à tous les enfants.
ÉCHANTILLON GRATUIT
VALTINE 12, rue de la Tour-des-Dames, — PARIS

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du lundi 8 juin 1925
Présidence de M. Leclercq

— **Vols au chantier.** — Pour avoir tenté de dérober des ciments au préjudice de M. Henri Flaequart, entrepreneur de maçonnerie, Henri Deleon est condamné à six mois d'emprisonnement. Il avait trouvé dans son entreprise un manœuvre pour les emporter.

— Pour vol d'un sac de chaux, Oscar Pennequin, rue de Roubaix, 66, à Teuffleu, est condamné à quinze jours d'emprisonnement avec sursis.

— **Vagabond.** — Remi Dervelder, sans domicile fixe, surpris à Bondues en état de vagabondage, est condamné à quinze jours d'emprisonnement.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PELERINAGE DES ROUBAISIENS A MONTMARTRE. — Le traditionnel pèlerinage annuel des Roubaisiens à Montmartre aura lieu le samedi 27 juin. Les adhérents seront reçus à la Maison des Œuvres, 32, rue de Vieil-Abreuvoir. Le coût du voyage est de 100 fr. Les personnes charitables qui désirent se faire compagnons, sont priées d'y remettre leur obole. A tous, donateurs et adhérents, le Comité adresse son plus cordial merci et l'expression de son dévouement. Une réunion des adhérents sera ultérieurement fixée pour donner tous renseignements utiles. — Le Comité.

TOURCOING. — Les confirmations. — Mgr Quilliot, évêque de Lille, accompagné de M. le Vicaire général Delannoy et de M. l'abbé Bernard, secrétaire particulier, a administré, lundi matin, en l'église St-Joseph, à la Croix-Rouge, le Sacrement de Confirmation à 250 enfants, garçons et filles, de cette paroisse, de Notre-Dame de Consolation et du Pensionnat de l'Enfant-Jésus de Tuquet. M. le Vicaire général Delannoy avait auparavant interrogé ces enfants, à qui Mgr Quilliot adressa une paternelle allocution.

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Square Pierre-Catteau. — Voici le programme du concert qui sera donné au square Pierre-Catteau, le jeudi 11 juin, à 20 h. 30, par la musique municipale de la « Grande Harmonie »: En avant, marche; Ouverture d'Oberon (Weber); Danse Persane, (Guiraud); Samson et Dalila (Saint-Saëns), solistes: MM. Emile Geyot, bugle; Maurice Leclercq, piston; Florent Caratte, trombone; Ballet d'Isoline, (A. Messager); Le Chasseur maudit (C. Franck); Aïda, marche et danse (Verdi).

T. S. F.

TOUR EIFFEL. — Mardi 9 juin. — Radio-concert de 18 h. 15 à 19 h. 15, avec le concours de M. Paul Bernède et de Mlle Alice Sarrière, cantatrice; de Mme Gianinna Valbi, violoniste; de Mme André Chaviet, violoncelle, et Mlle Madeleine de Commeville, violoniste. — A 19 h. 10 : Les dernières nouvelles. — Mercredi 10 juin. — A 20 h. : Concert d'orgue.

Mais pour débutants, cours de perfectionnement, cours de littérature anglaise, par les professeurs de l'Ecole Berlitz. — A 21 h. : Soirée de gala offerte par l'Association Générale des auditeurs de T.S.F., avec le concours de Philips Radio; de Mlle Christian Riding, Mlle Ledrangeon, cantatrices; MM. René Fret, des Concerts Colonne; Jaquard, et de la troupe Alex Berthez, de l'Odéon; Sélection de « Werther », drame lyrique en 3 actes et 4 tableaux, musique de Massenet. Audition des « Vivacités du Capitaine Tic », comédie en 3 actes, de Labiche et Martin.

RADIO-PARIS. — Mardi 9 juin. — 13 h. 30 : Radio Concert Lucien Perle. — 13 h. 45 : Extraits des journaux de la matinée. — 13 h. 50 : Cours et informations. — 14 h. 15 : Fin de l'émission. — 16 h. 30 : Informations et cours. — 16 h. 45 : Fin de l'émission. Le radio-concert est provisoirement suspendu. — 20 h. 15 : Radio-communiqué littéraire, par Radio-Lirie : « Le torrent dans la ville », de Pierre Gascoet; Causerie, sous les auspices de l'Union des Grandes Associations, par Mme Kroemer-Bach, sur « La capacité de la femme mariée ». — 20 h. 50 : Résultats des courses; Cheques; Clôture des cours de cotons de New-York; Communiqué Havas et de France. — 20 h. 45 : Radio-concert organisé par l'Association des Radio-Amateurs Français, avec le concours de Mlle Alice Sarrière, soliste des Concerts Touche et de la Sorbonne; M. Lucien Roussel, soliste de la Chorale Berlioz; M. Sébastien-Charles Leconte, homme de lettres, et de M. Maurice Landeau. — 22 h. : Radio-dancing, par The Famous Blue Jazz, Marcel Falempin, violon-solo. — 23 h. 45 : Fin de l'émission.

PETITE CORRESPONDANCE

Bertha. — Nous n'intervenons pas dans les questions de partage. Elles sont trop complexes et leur solution dépend de l'examen de nombreux éléments. — **Z.A.B.** — Nous ne comprenons pas votre question. — **Justin, 13.** — A notre avis, vous n'avez pas encore commencé cette prorogation, puisque étant locataire d'avant-guerre, vous ne l'avez jamais demandée. Il importe peu que vous ayez accepté une augmentation d'ailleurs minime; la loi, en effet, semble reconnaître que le fait d'accepter une augmentation de loyer, n'implique pas, de la part du locataire, renonciation à la prorogation. Cela résulte notamment du paragraphe 6° de l'art. 1er de la loi du 31 mars 1923, que nous ne pouvons vous exposer ici, faute de place. — **M.J.M., 435.** — Ce qui peut, le cas échéant, être demandé par un propriétaire, en sus du prix-limite, ce ne sont pas toutes les charges, mais, dit l'article 6, les impôts mis par la loi à la charge du locataire et les prestations en nature. — **D.F., 912.** — Il y a d'abord des conditions de fond. L'invention, soit qu'elle consiste dans un produit ou dans un résultat, doit être d'ordre industriel et, par exemple, ne doit pas être une découverte purement théorique comme le serait la découverte d'une force nouvelle dans la nature. Un autre caractère que doit revêtir l'invention, c'est le caractère de nouveauté. Nous ne pouvons entrer ici dans les détails. En résumé, pour les conditions de forme, il faut une demande adressée au ministre et déposée, sous pli cacheté, au Secrétariat de la Préfecture. Vous n'arriverez pas à faire cette demande et à y joindre les annexes exigées par la loi, sans le concours d'un homme de loi. Il y a en outre des droits assez forts à payer. — **Kenavo.** — Voyez un avocat. — **R.V. 44.** — Nous ne voyons aucune différence avec ceux qui accomplissent leur service à l'époque normale, cependant, nous ne pouvons vous l'affirmer absolument.

E.M. — Comme nous ne pouvons donner de renseignements particuliers, vous pouvez vous adresser à cet institut, puisque vous le connaissez. — **H.T.** — Le contrat de louage de services fait sans détermination de durée peut toujours cesser par la volonté d'une des parties contractantes, mais en respectant les délais de préavance. Cependant, le loi admet que, dans certains cas qui sont laissés à l'appréciation du juge, la résiliation du contrat par la volonté d'un seul, même en cas où la préavance aurait été observée, peut donner lieu à des dommages intérêts. Cela vise surtout le cas où le congédiement est intempestif. Nous ne saurions vous dire si un juge classerait dans cette catégorie le congédiement que vous avez subi. — **Micul.** — Non, vous ne devenez pas Français et vous ne pourrez le devenir que par la naturalisation. — **Deux poilus décoriés.** — Vous ne nous dites pas si sa première prorogation de locataire d'avant-guerre est terminée ! En nous donnant ce renseignement, veuillez répéter votre question. — **Chéripsant.** — En général, on ne peut, jusqu'au 20 juillet 1929, procéder à la transformation en meublés, pension de famille ou hôtels, des locaux d'habitation loués sur et nos loués lors de la promulgation de la loi du 20 juillet 1924. Il y a quatre séries d'exceptions que nous ne pouvons énumérer ici. La quatrième concerne les locations et sous-locations n'ayant pas un caractère lucratif et dont les bénéficiaires seraient un groupement de jeunes gens ou de jeunes filles séparés de leur famille. Même lorsqu'on procède à une transformation en meublé rentrant dans l'une des quatre catégories autorisées par la loi, il y a une déclaration à faire à la Mairie. Notez que si la loi interdit les transformations en dehors des quatre séries d'exceptions, elle ne défend pas la construction d'un nouvel immeuble destiné à être loué en meublé ou à être affecté à une pension de famille ou à un hôtel, mais, en ce cas, il faut, bien entendu, faire la déclaration indiquée plus haut.

VALLÉE DES ROIS
PARFUM DE LUXE
L·T·PIVER

NORD

COMMISSION DE LA CIRCULATION ROUTIERE DANS LE NORD. — La première réunion de la Commission créée par M. le Préfet du Nord destinée à coordonner et à faire appliquer les prescriptions du code de la route, s'est tenue lundi, à 15 heures, à la préfecture. Elle était présidée par M. Leroy, secrétaire général.

Le principal objet de cette Commission était, après étude détaillée des dispositions du code de la route, d'aboutir à un projet d'arrêté réglementaire qui sera soumis ultérieurement à la signature du préfet, à l'effet de compléter et de renforcer le code de la route.

OFFICE DEPARTEMENTAL DES HABITATIONS A BON MARCHE. — Lundi après-midi, à la préfecture, sous la présidence de M. Couteaux, député, secrétaire général, s'est réuni l'Office départemental des habitations à bon marché.

L'Office a examiné diverses questions d'ordre courant. Le prochain Congrès national des Offices d'habitations à bon marché, organisé par la Fédération nationale, aura lieu le 23 juin, à Paris.

LE TRAFIC DE L'OR. — Une arrestation à Hazebrouck. — La police vient d'arrêter, après une poursuite mouvementée en automobile d'Auchel à Hazebrouck, Jean Delamotte, chef d'une bande d'exportateurs d'or qui opérait depuis quelque temps dans la région de Saint-Pol.

On estime que les exportations d'or effectuées par Delamotte et ses acolytes se montent à plusieurs millions.

A l'heure actuelle, une trentaine d'individus sont impliqués dans cette affaire. Ils comparaîtront prochainement devant le tribunal de Saint-Pol.

LES FAMILLES NOMBREUSES A L'HONNEUR A OXELAERE. — A Oxelaere, l'Association des familles nombreuses du village a donné dimanche une fête à l'occasion de la remise de médailles de la Famille française, à plusieurs familles nombreuses de la commune.

M. Louis Watine, président de la Fédération du Nord de l'Association des familles nombreuses, a procédé à cette remise, entouré de MM. René Faure, maire, et de plusieurs notabilités.

Les assistants se sont rendus en cortège au monument aux morts, où ils ont déposé des fleurs.

PAS-DE-CALAIS

Un projet de traversée du pas de Calais par une double jetée

La Chambre de Commerce de Calais vient d'être saisie d'un curieux projet émanant de M. Jules Jaeger, ingénieur suisse, pour la traversée du détroit par une double jetée avec canal intérieur de 300 mètres de large.

Ces jetées, partantes de Calais pour aboutir à Deal, auraient une longueur de 42 kilomètres; elles seraient à deux étages, l'étage supérieur recevrait une chaussée de 13 mètres de large, le second supporterait deux voies ferrées chacune (soit quatre pour les deux jetées). Au départ, de chaque côté, les jetées seraient construites en viaduc, puis reposeraient ensuite, par des piles, sur des enrochements ou des caissons.

L'ouvrage coûterait de 1.600 à 1.800 millions de francs-or. Le tunnel à deux voies coûterait 800 millions de francs-or; si on l'établissait à quatre voies, comme les jetées, il reviendrait à 2 milliards de francs-or.

SOMME

DOUBLE BAIGNADE MORTELLE AU CROTOY. — Les frères Lamy, François, 22 ans, et Antoine, 27 ans, étameurs, qui se baignaient au Crotoy, ont été entraînés à la marée descendante par des courants marins et se sont noyés.

BELGIQUE

LA SITUATION POLITIQUE

Bruxelles, 8 juin.

La politique étrangère

M. Vandervelde, le ministre des Affaires étrangères et le vice-président du Conseil de demain, a eu lundi, un long entretien avec M. Delacroix, le délégué belge à la Commission des réparations.

Les consultations

M. Poullet a continué, lundi, ses consultations. Il a d'abord vu M. Tschoffen et le général Kestens. Les hésitations de ce dernier pour prendre le portefeuille de la Défense nationale sont telles qu'il semble que M. Poullet ne pourra plus compter sur lui.

M. Poullet a conversé ensuite avec MM. Vandervelde et Wauters, au sujet de l'attribution des portefeuilles, laquelle appartient au Roi dont la main semble forcée par la décision du Congrès socialiste ayant dès dimanche, procédé à cette attribution.

Lundi soir, pressé d'attribuer les portefeuilles des Colonies et de la Défense nationale, M. Poullet avait l'intention de consulter M. Carton de Wiart pour savoir s'il n'accepterait pas le portefeuille Economique. M. Carton étant parti à Genève, n'a pas pu être touché par le Premier ministre de demain.

Convocation du Parlement

Bien que M. Poullet espère avoir constitué son Cabinet pour mercredi, il ne semble pas que les Chambres puissent être convoquées avant le mardi 16 juin.

LA TOMBOLA DES INVALIDES DE LA GUERRE

Nous publions ci-dessous la liste des numéros gagnants de la tombola Hôtel des Invalides de la Guerre, que nous devons à l'obligeance de la section de Mouscron des Invalides :

1er lot, une maison bourgeoise, valeur 50.000 francs, série 140.764, n° 2; 2e lot, une maison bourgeoise, valeur 45.000 fr., 229.527—1; 3e lot, une maison ouvrière, valeur 30.000 fr., 064.065-1

137.252	5	205.800	3	059.779	4
135.413	1	016.915	4	254.839	4
116.967	1	081.668	3	099.538	3
251.880	5	038.204	4	010.249	4
061.319	5	078.399	5	163.530	1
000.503	4	074.898	1	051.739	3
232.697	5	201.254	4	231.096	1
277.237	1	206.734	1	281.169	4
178.615	5	121.053	4	095.472	2
038.911	5	090.062	3	022.149	5
245.135	3	263.762	2	088.444	1
217.505	5	133.877	1	056.169	2
034.040	3	114.873	2	104.683	5
074.064	1	228.939	3	271.477	3
290.831	2	297.145	5	059.750	2
163.982	3	086.380	5		

Les 100 numéros suivants gagnent chacun une obligation des Régions dévastées d'une valeur nominale de 500 francs :

043.733	1	081.208	1	047.448	1
199.305	3	290.310	2	127.436	1
102.322	1	096.270	2	241.475	4
067.721	3	109.407	4	057.621	3
112.176	4	087.075	4	043.937	2
173.896	1	233.587	3	132.148	2
263.391	2	138.333	4	242.240	5
238.621	5	084.146	1	124.685	2
220.868	4	262.819	1	230.584	5
231.402	2	062.037	2	127.468	4
199.891	3	100.558	4	086.314	1
222.667	5	230.211	1	238.671	4
045.947	3	283.882	1	013.851	3
154.743	1	027.009	4	103.745	5
264.543	1	181.269	3	169.244	4
089.555	5	076.924	4	279.739	2
190.504	4	094.995	3	178.259	5
221.523	2	051.363	4	058.294	3
202.915	5	024.465	4	170.785	1
239.401	1	090.302	4	062.411	5
245.301	2	205.993	3	176.110	4
208.268	5	273.000	4	294.189	1
225.773	3	256.943	3	257.551	1
082.981	1	277.601	2	037.825	5
100.366	5	212.562	3	128.316	3
268.475	4	266.516	4	034.064	3
102.822	1	241.475	4	283.368	2
112.964	3	057.621	3	142.694	4
112.620	4	043.937	2	176.706	2
274.647	5	132.148	2	112.555	2
071.559	4	230.584	5	136.894	2
262.962	5	127.468	4	262.819	1
182.744	1	086.314	1	238.671	4
250.193	2	103.745	5	051.878	1
181.870	2	169.244	4	019.800	4
284.279	3	178.259	5	260.996	1
113.610	2	170.785	1	228.415	4
012.678	3	062.411	5	178.110	4
000.947	1	294.189	1	032.362	4
214.363	4	257.551	1	037.825	5
282.637	5	128.316	3	236.383	4
045.900	2	056.294	3	170.785	1
062.411	5	178.110	4	012.678	3
000.947	1	032.362	4	214.363	4
037.825	5	236.383	4	282.637	5